

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Band: - (2000)

Heft: 59

Vorwort: Editorial français : chères lectrices, chers lecteurs

Autor: Schiratzki, Lydia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chères lectrices, chers lecteurs

Votre opinion est importante, elle a du poids ! La communication est vitale ! Partager des expériences, des émotions. Communiquer, c'est comprendre et être compris. La communication permet de faire des rencontres, de nouer des liens et de les conserver.

La communication joue un rôle particulier chez les parkinsoniens. La pauvreté de la mimique, le ralentissement des mouvements, la voix faible et monotone pèsent sur les relations avec l'entourage et avec les personnes qui ne connaissent pas la maladie de Parkinson. C'est pour cela qu'il est important que les patients puissent s'exprimer. «Parler de soi et de la maladie de Parkinson» est le sujet principal de ce numéro de notre journal **Parkinson**. Des parkinsoniens parlent de leurs expériences au contact des amis et du public. Lisez les articles aux pages 20 à 23. Prenez les devants, parlez de votre situation à votre famille, à vos connaissances. Vous serez étonnés des expériences positives que vous ferez.

Lors de la réunion annuelle à Fribourg, j'ai demandé que l'on donne sa place à l'espoir. En éveillant en soi des énergies positives et des forces spirituelles, en les cultivant. Ou en pensant à la lueur d'espoir qui nous vient de la recherche sur le cerveau. On fait continuellement des découvertes fort intéressantes sur cet organe qu'est le cerveau. La recherche concernant les causes et les traitements du syndrome parkinsonien est en mouvement. Nous espérons tous que nos espoirs se réaliseront un jour. A ce propos, veuillez lire les articles à la page 19.

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) aimerait vous accompagner le mieux possible sur votre chemin avec la maladie de Parkinson et vous soutenir avec ses diverses prestations. Les pages bleues dans chaque journal **Parkinson** vous informent sur les cours et les manifestations proposés aux parkinsoniens et à leurs proches ainsi qu'aux professionnels de la santé. Si notre offre ne comble pas vos souhaits, faites-le nous savoir. Nous sommes à votre écoute. Votre opinion est importante!

Avec mes meilleurs voeux

Lydia Schiratzki

Lydia Schiratzki
Secrétaire générale

Décisions de l'OICM concernant les médicaments antiparkinsoniens

L'Office intercantonal du contrôle des médicaments (OICM) a assoupli les prescriptions de distribution concernant les médicaments antiparkinsoniens *Tasmar* et *Sifrol*. Sept patients – dont trois sont décédés – traités par le *Tasmar* depuis l'automne 1998 ont subi de graves lésions hépatiques. Les médecins n'avaient le droit de prescrire ces inhibiteurs de la COMT dont la substance active est le tolcapone – que sous des conditions rigoureuses. Les patients devaient, en plus, suivre un programme de surveillance strict. Des données actuelles montrent que la prise en charge des patients par le médecin traitant est suffisante. Les interdictions de conduire infligées aux patients sous traitement par le *Sifrol* – imposées par l'OICM par crainte d'accès subits et anormaux de sommeil – ont également été supprimées.

Le médecin traitant doit toutefois informer les patients sur le risque de subits accès du sommeil. Des études ont montré que ces accès de sommeil pouvaient survenir chez tous les agonistes dopaminergiques et qu'ils n'étaient pas uniquement dus à un seul de ces médicaments.

Source: Medical Tribune

PARKINFON

Ligne
téléphonique
gratuite

0800 80 30 20

Des neurologues répondent
aux questions touchant à la
maladie de Parkinson.

chaque deuxième mercredi du
mois de 17 h à 19 h, 20.9./
18.10./15.11./20.12./17.1.01

Un service de l'Association
Suisse de la maladie de
Parkinson en collaboration
avec Roche Pharma
(Suisse) SA, Reinach